



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE
ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

DELEGATION A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Initiative Marché des Territoires



Lancement

Cotonou - Palais des Congrès, le 28 mars 2017

*Accompagner les territoires à tirer profit des projets
structurants du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG)*



www.datbenin.org
dat.benin@gmail.com

Pourquoi un marché des territoires ?

Le Schéma National d'Aménagement du Territoire (encore appelé Agenda spatial), adopté par le gouvernement en février 2016, recommande l'organisation du Bénin autour des pôles régionaux de développement, structurés par des villes et territoires dont les vocations sont déterminées par les potentialités locales.

Le Programme d'Actions du Gouvernement 2016-2021 prend en compte cette préoccupation de développement des territoires à travers son pilier 3 qui couvre les axes stratégiques N°6 et 7 consacrés respectivement au "renforcement des services sociaux de base et protection sociale" et au "développement équilibré et durable de l'espace national". Ainsi, les quarante-cinq (45) projets phares du PAG offrent-ils des opportunités que les collectivités territoriales doivent saisir avec l'accompagnement de la Délégation à l'Aménagement du Territoire (DAT) qui a, entre autres, pour mission, la promotion du développement local et régional.

Le marché des territoires constitue donc une stratégie d'articulation des potentialités locales aux projets phares du PAG. Les effets leviers des investissements devront permettre de dynamiser l'économie locale, créatrice de richesse et d'emplois.

Trois grands objectifs

- ✦ articuler les dynamiques locales portées par les Plans de Développement Communal (PDC), les Schémas Directeurs d'Aménagement Communal (SDAC), les projets de territoires etc. au PAG et à l'Agenda Spatial ;
- ✦ construire des projets locaux en cohérence avec les pôles de compétitivité portés par les projets phares du PAG ;
- ✦ mettre en réseau les collectivités locales, les responsables sectoriels, les partenaires au développement et les acteurs économiques pour la captation des effets leviers du PAG pour les territoires.

Les étapes du processus

1 - Mobilisation des acteurs

Au niveau national comme à l'échelle de chacun des pôles régionaux de développement, des rencontres d'échanges mobilisent les acteurs (nationaux puis locaux) autour :

- ✦ des opportunités que constituent les projets phares du PAG pour les territoires ;
- ✦ et la démarche « Marché des Territoires » pour la captation des effets leviers du PAG.



La création de la Cité Internationale de l'Innovation et du Savoir (CIIS) offrira des opportunités de services connexes (infrastructures touristiques, flux de biens et services, etc.) portés par des projets locaux.

2 - Animation du « Marché des territoires »

Les rencontres de partage et de mobilisation activent le processus de conception de projets locaux liés au PAG. Les collectivités territoriales bénéficieront de l'accompagnement de la DAT et de ses relais (services déconcentrés), en matière d'orientation, d'identification et de conception de ces initiatives locales. En cas de besoin, divers autres acteurs seront mobilisés.

Au niveau du pôle sud-est, l'autoroute Porto-Novo - Sèmè-Kpodji est l'un des projets phares tout comme l'aéroport international de Glo-Djigbè au niveau du pôle sud.

- ✘- Quels sont les avantages que peuvent en tirer les localités du pôle ?
- ✘- Quels types de projets locaux peuvent en découler, et permettre même à des hameaux reculés du pôle d'en profiter ?



3 - Appel à projets ou initiatives

- ✘- des projets seront sélectionnés au regard de leur articulation avec un projet phare du PAG et avec les orientations de l'agenda spatial. Ces projets peuvent être de différentes sortes (réalisations physiques ou mesures institutionnelles visant à former les acteurs locaux d'une filière, etc.) ;
- ✘- des expériences réussies de projet local peuvent être retenues pour faire objet de partage ;
- ✘- des offres foncières pertinentes, répondant à la demande en foncier des projets du PAG et cohérentes avec l'agenda spatial, seront retenues.



Offres de circuits touristiques ou de produits artisanaux accompagnées de projets de renforcement des capacités des acteurs.



Elaborer selon les potentialités, des projets de promotion de bassins de vie et d'emploi.

4 - Organisation d'opérations de marketing territorial

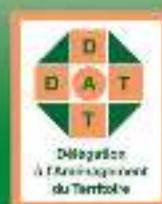
Les projets retenus au niveau de chaque pôle permettront d'animer des opérations de marketing territorial.

Chaque opération regroupera les élus porteurs desdits projets, le secteur privé local et national ainsi que les partenaires techniques et financiers (potentiels financeurs de projets), les centres de formation et de recherche, etc. La présentation des projets retenus et la mobilisation de l'investissement et de l'appui technique pour leur mise en œuvre seront au centre de l'opération de marketing territorial.

Les acteurs du marché

Le marché des territoires est animé par la DAT et ses relais que sont les Directions départementales du Ministère en charge du Cadre de vie et les Préfectures. Il met en contact plusieurs parties prenantes :

- **les collectivités porteuses d'initiatives locales et régionales** : Communes, Regroupements intercommunaux, Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB)... ;
- **l'Etat central (Agences et services déconcentrés) qui impulse le développement** : Structures techniques en charge du Tourisme, de l'Artisanat, de la Culture, de l'Agriculture, de l'Habitat, du Financement de formation, de l'Entrepreneuriat, de l'Emploi des jeunes ;
- **les organismes d'accompagnement et le secteur privé** : Organisations non gouvernementales, Partenaires Techniques et Financiers (PTF), Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB), Conseil National du Patronat du Bénin (CNPB), Promoteurs immobiliers, Agences de voyages, Hôteliers-restaurateurs, Promoteurs de la destination Bénin ou de produits locaux....



Avenue du Canada
Vodjé, rue du pavillon bleu
01 BP 6721 Cotonou
Tél : (229) 21 30 98 74 / 21 30 98 75
www.dalbenin.org - dal.benin@gmail.com

FORMATION
EMPLOI

PAG
POLE

TOURISME
ARTISANAT

DEVELOPPEMENT

TERRITOIRES

PROCESSUS
PME - PMI

AGENDA
SPATIAL

AGRICULTURE

COLLECTIVITES

FONCIER

INITIATIVE